

## AVIS AU PUBLIC

### Projet de lotissement

Il est porté à la connaissance du public que le conseil communal de la Commune de Mondercange dans sa séance du 22 mai 2026 a approuvé le projet de lotissement concernant la parcelle de terrain sise à 3-5, rue de Schiffflange à Pontpierre, inscrite au cadastre de la commune de Mondercange, section D de Pontpierre sous le numéro cadastral 187/1673 d'une contenance d'environ 6a 62ca.

Ce règlement communal est déposé à la maison communale au service «aménagement communal» conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988.

Mondercange, le 28 mai 2026

pour le collège des bourgmestre et échevins,  
le secrétaire communal,



Guy ROSEN

le bourgmestre,



Jeannot FÜRPASS